

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 6

Artikel: L'histoire d'après les journaux du temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A propos de nos artilleurs.

La marche d'artillerie que viennent d'effectuer au cœur de l'hiver et en pays montagneux les batteries vaudoises n° 3 et 4, fera relire avec intérêt l'émouvant récit du passage des Alpes par l'armée française, en 1800, sous le commandement du Premier Consul Bonaparte, dont le projet était de surprendre les Autrichiens en Italie :

Ayant quitté Paris le 6 mai, il se rendit à Genève et de Genève à Lausanne. Il reçut un accueil très empressé tout le long de sa route à travers le canton de Vaud, récemment délivré de la domination bernoise par les armes des Français. Le 13 mai, il passa en revue une partie de ses troupes, dans la plaine de Saint-Sulpice. Un officier du génie, interrogé par Bonaparte sur la possibilité de traverser le Saint-Bernard, dit qu'il regardait l'opération comme très difficile. « Difficile, soit, reprit le Premier Consul; mais est-elle possible? — Je le crois, répliqua l'officier, mais avec des efforts extraordinaires. — Eh bien, partons, » fut la seule réponse du Premier Consul.

L'entreprise était difficile en effet. Il s'agissait de faire passer 60,000 hommes, 60 pièces de canon et environ 300 voitures de munition, de l'autre côté des Alpes, sans route frayée, à travers des rochers, des glaciers, et à l'époque la plus redoutable de l'année, celle de la fonte des neiges. Il fallait porter le pain pour les hommes, et jusqu'au fourrage pour les chevaux. D'immenses approvisionnements avaient été faits par le lac Léman, à Villeneuve, où l'on avait attiré, à grand prix, tous les chars du pays, tous les mulets, tous les paysans.

On avait fait transporter, par ce moyen, de Villeneuve à Martigny et de Martigny jusqu'à Saint-Pierre, au pied du col, du pain, du biscuit, des fourrages, du vin, de l'eau-de-vie. On y avait conduit une suffisante quantité de bestiaux vivants. L'artillerie avec les caissons y avait été amenée.

Les troupes surmontèrent avec ardeur les difficultés du passage, et à l'hospice, une surprise ménagée par le Premier Consul ranima leur force et leur bonne humeur. Les religieux munis d'avance des provisions nécessaires, avaient préparé des tables et servirent à chaque soldat une ration de pain, de vin et de fromage. Mais le plus difficile était de transporter l'artillerie. Les affûts et les caissons avaient été démontés et placés sur des mulets. Restaient les pièces de canon elles-mêmes, surtout celles de douze et les obusiers. On imagina un moyen qui réussit : ce fut de partager par le milieu des troncs de sapins, de les creuser, d'envelopper avec deux de ces demi-troncs une pièce d'artillerie, et de la traîner ainsi enveloppée le long des ravins. Grâce à ces précautions, aucun choc ne pouvait l'endommager. Des mulets servirent à élever quelques pièces jusqu'au sommet du col. Mais la descente était plus difficile, on ne pouvait l'opérer qu'à force de bras, et en courant des dangers infinis, parce qu'il fallait retenir la pièce et l'empêcher en la retenant de rouler dans les

précipices. Les mulets manquant, on offrit aux paysans des environs jusqu'à mille francs par pièce de canon qu'ils consentiraient à traîner de St-Pierre à St-Remy. Il fallait cent hommes pour en mener une seule, un jour pour la monter, un jour pour la descendre. Quelques centaines de paysans se présentèrent, et transportèrent en effet quelques pièces de canon, mais n'ayant pas reçu la gratification qui avait été promise, ils disparurent tous, et les soldats durent traîner eux-mêmes leur artillerie. Pour les encourager on leur offrit de l'argent, mais ils le refusèrent, disant que c'était un devoir d'honneur pour une troupe de sauver ses canons, et ils les transportèrent à force de bras de l'autre côté de la montagne.

Enfin, Bonaparte se mit en marche pour traverser le col, le 20, avant le jour. Il gravit le St-Bernard monté sur un mulet, revêtu de cette redingote grise qu'il a toujours portée, conduit par un guide du pays, montrant dans les passages difficiles la distraction d'un esprit occupé ailleurs, entretenant les officiers répandus sur la route, et puis, par intervalles, interrogeant le guide qui l'accompagnait, se faisant conter sa vie, ses plaisirs, ses peines, comme un voyageur oisif qui n'a pas mieux à faire. Ce guide, qui était tout jeune, lui exposa naïvement les particularités de son obscure existence, et surtout le chagrin qu'il éprouvait de ne pouvoir, faute d'un peu d'aisance, épouser l'une des filles de cette vallée. Le Premier Consul, tantôt l'écoutant, tantôt questionnant les passants dont la montagne était remplie, parvint à l'hospice, où il fut reçu avec empressement. A peine descendu de sa monture, il écrivit un billet qu'il confia à son guide, en lui recommandant de le remettre exactement à l'administrateur de l'armée, resté de l'autre côté du St-Bernard. Le soir, le jeune homme, retourné à St-Pierre, apprit avec surprise quel puissant voyageur il avait conduit le matin, et sut que le général Bonaparte lui faisait donner un champ, une maison, les moyens de se marier enfin, et de réaliser tous les rêves de sa modeste ambition.

Le Premier Consul s'arrêta quelques instants à l'hospice, et fit un don magnifique pour le soulagement des pauvres et des voyageurs. Il descendit rapidement, suivant la coutume du pays, en se laissant glisser sur la neige, et arriva le soir même à Etroubles, d'où il conduisit son armée dans les plaines d'Italie. Là, il ajouta un nouvel éclat à sa renommée par la célèbre victoire de Marengo (14 juin 1800).

L'histoire d'après les journaux du temps.

Nous remarquons dans les journaux lausannois de 1816 la reproduction de plusieurs lettres de Ste-Hélène, reçues en Angleterre et donnant des nouvelles de l'arrivée de Napoléon dans cette île. Comme on peut le supposer, ces nouvelles étaient lues avec une averse curiosité.

Dès le lendemain de son débarquement à Jamestown, chef-lieu de Ste-Hélène, le célèbre prisonnier alla visiter sa future résidence de Longwood; mais comme celle-ci n'était pas

encore complètement aménagée pour le recevoir, il demanda l'autorisation de se fixer provisoirement dans une petite maison qu'il remarqua dans le prolongement de la vallée; car il lui répugnait de retourner à la ville, où il ne pouvait se soustraire aux regards indiscrets de la foule des curieux qui encombraient l'hôtel où il était descendu. Sa demande lui fut accordée, et il put, suivant son désir, s'installer dans cette petite habitation appelée les *Ronces*, propriété de M. Belcombe.

Voici donc ce que nous lisons à ce sujet dans nos journaux de janvier 1816 :

« STE-HÉLÈNE. — Le *Bombay*, vaisseau de la compagnie des Indes, a apporté en Angleterre des lettres de Ste-Hélène, usqu'au 17 novembre.

» Bonaparte était encore à cette époque dans une petite maison appelée les *Ronces*, à 3 lieues dans l'intérieur de l'île, où on lui a permis de résider; vu l'extrême aversion qu'il a témoignée contre le séjour de la ville. Plusieurs lettres rapportent qu'il a écrit aux ministres anglais dans les termes les plus forts, pour se plaindre de ce qu'on l'a relégué dans ce déplorable séjour.

» En effet, d'après la description qu'en fait le chirurgien du vaisseau le *Northumberland*, l'on ne peut rien voir de plus triste que l'aspect de l'île de Ste-Hélène. Ce n'est qu'un rocher volcanique, de couleur brune, qui paraît avoir été partagé en deux par quelque commotion violente. Un petit ruisseau coule dans la vallée, et, de temps en temps, on trouve sur ses bords du terrain en culture. Les habitants sont des naturels du pays, descendant des premiers Anglais qui s'y sont établis, des Indiens aux cheveux plats, des esclaves indiens, des lascars et des Chinois.

Les *Ronces* sont habitées par M. Belcombe, négociant anglais, et sa famille. Cette maison offre un intérieur agréable. Les filles de M. Belcombe sont jeunes et intéressantes, et il paraît que Bonaparte passe chez son hôte une partie de son temps.

Il reste, pendant la matinée, dans son appartement, occupé à écrire ou à considérer, depuis une croisée, les points de vue dont il est entouré. Quelquefois il se promène dans le jardin avec un air distrait et préoccupé. Le soir, la famille se réunit et on joue aux cartes. Aucun de ses officiers n'est auprès de lui. Les officiers anglais vont quelquefois lui faire visite; mais comme les chemins sont presque impraticables, ils ne peuvent s'y rendre souvent.

» La maison qu'on destine à Bonaparte n'est point encore terminée. Lorsque les batteries qui doivent la défendre seront achevées, ce séjour sera à l'abri de toute attaque qui pourrait être faite pour délivrer le prisonnier. Une évacuation n'est guère plus possible. Les mesures les plus sages ont été prises par le gouvernement pour la prévenir.

Dans nos journaux de février, nous trouvons ces autres renseignements :

« STE-HÉLÈNE. — Les dernières lettres de cette île sont de fin novembre dernier.

A cette époque, Bonaparte continuait à habi-

ter la maison de M. Belcombe. Cette habitation, étroite et isolée, est embellie par les deux filles de ce négociant, l'une âgée de 15 ans et l'autre de 13. Elles ont de l'amabilité, des grâces, et parlent la langue française avec assez de facilité. Bonaparte s'amuse à perfectionner leur éducation. Il leur donne des leçons de géographie et d'histoire, forme leur style et leur raconte quelquefois ces scènes européennes auxquelles il a pris tant de part.

Le seul moyen que les étrangers puissent avoir pour s'entretenir avec lui, est de se faire présenter chez M. Belcombe. On y trouve accés vers le soir. Là Bonaparte parle de tout excepté de politique, qu'il élude avec soin. Sa loquacité est extrême, mais il a l'art de se faire écouter. Il est aimable, surtout avec les dames.

Dans la soirée, on l'aperçoit souvent dans le jardin, accompagné de ses généraux et de M. Belcombe. Un Ecossais l'y remarqua dernièrement. Montholon et Gorgon étaient à ses côtés, la tête découverte. La discussion paraissait animée et s'étendait aux derniers événements. On prononça le nom de *Davoust*, mais d'un ton qui n'annonçait pas un éloge.

Bonaparte, dans cette promenade, portait un frac bleu, boutonné sur la poitrine, une veste blanche, des culottes de nankin et des bottes. Ses yeux bleus, toujours très animés, donnaient à sa figure la plus vive expression.

Contre son ancienne habitude, il reste assez longtemps à table et boit plus de vin qu'autrefois.

« C'était alors, dit-il, l'affaire d'un quart d'heure... mais les goûts changent avec l'âge. Aujourd'hui je me fais vieux et m'oublie aisément. »

Pour nos lectrices.

Ecoutez, mesdames, ce que dit, à votre intention, sous le pseudonyme de *Frou-Frou*, une des collaboratrices du journal *La France*:

Ne négligeons rien pour nous faire belles et d'ici-là que des soins journaliers fassent valoir nos dons naturels ou dissimulent nos petites imperfections physiques.

Il n'est rien de joli, cela est élémentaire, comme de beaux yeux bien fendus et d'une grande douceur; ce que l'on sait moins, c'est que ce charme vient presque toujours de ce que les cils sont très longs et les sourcils finement dessinés. Est-il quelque chose de plus laid que l'absence de ce gracieux encadrement?

Or, s'il vous manque, il est un moyen d'y remédier! Il existe une eau quasi-miraculeuse qui fait pousser, allonger, épaissir les cils et les sourcils: elle se nomme la sève sourcillière et vous la trouverez à la pharmacie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre. Usez-en chaque jour et vous obtiendrez bien rapidement d'heureux résultats. Vos yeux acquerront une expression vive et accentuée et la prunelle deviendra étincelante.

Bien souvent le langage des yeux est le plus éloquent; je vous laisse le soin, chères lectrices, d'en juger vous-mêmes.

A côté de ces judicieuses réflexions, quelle charmante réclame pour la maison Ninon, dont les produits se trouvent très probablement chez nos principaux coiffeurs.

D'un autre côté, nous cueillons dans le *XIX^e Siècle* quelques lignes qui peuvent également vous intéresser. Une dame, à l'un des chroniqueurs de ce journal, pose la question suivante:

« L'hygiène doit nécessairement faire partie de votre cadre; aussi vous serais-je reconnaissante de quelques bons conseils sur le régime alimentaire à suivre pour éviter ces mille peti-

tes misères qui, tout en n'étant que des riens, tiennent cependant si fort au cœur d'une femme, lorsqu'il s'agit de son teint par exemple, ou celui de sa fille. »

Il lui a été répondu comme suit:

L'alimentation générale et régulière exerce une influence considérable sur notre organisme; aussi la première règle que l'on peut donner à une femme désireuse de soigner son teint est d'user de la nourriture avec une grande modération, et, de plus, d'éviter les mets recherchés, les épices, les grosses viandes, les vins généreux et les liqueurs.

Ceci ne veut pas dire, notez-le bien, qu'il faille s'imposer des privations capables d'engendrer des maladies d'estomac, mais il est certain que presque toutes les jolies femmes, — les professionnelles — pratiquent une sobriété exemplaire. Il serait, assure-t-on, excellent pour le teint d'avaler un verre d'eau chaude avant son repas. Ce système a-t-il trouvé beaucoup d'adeptes? J'en doute un peu. Les légumes frais et les fruits, crus ou cuits, sont très rafraichissants, et l'on sait qu'il existe une certaine catégorie de personnes qui, sous le nom de végétariens, font profession de se tenir à ce régime. Croire, comme le font quelques-uns, que le *maigre*, d'une façon générale, est excellent pour la santé, constitue une erreur capitale. Ce qui est vrai pour les légumes et les fruits, ne l'est plus, en effet, pour les œufs, ni pour les poissons et les crustacés, qui ont, tout au contraire, la propriété d'échauffer le sang.

Modérer son appétit dans de sages limites sera donc tout d'abord un excellent système. Faire usage de pain de seigle peut être recommandé; et j'ajouterais que le pain d'épices, si goûté des enfants, ne doit pas être dédaigné des grandes personnes. Par contre, les sucreries et les bonbons n'entreront que rarement et en faible quantité dans l'alimentation, et la même prescription s'appliquera aux pâtisseries, qui sont à rejeter comme aliment trop gras.

Davi Brétson et le régent.

Davi Brétson avai du grantein n'a deint contro lo régent. Ne sè pas se lo bouébo à Brétson étai on crouie soudzet aobin se l'étai dû po recordà, mà tantia que lo régent lo gardavè soveint après l'écoula et l'avai adé dâi verbes à fêrè po lo leindeman. Ma fâi, cé commerço l'imbètàvè gaillâ.

Tandi l'hivai, Brétson ne desâi onco rein, mà ao fourri et ein âoton que lo bouébo dévessâi alla menâ ein tsamp lè vatsè, lo père sacramentavè qu'on tonnèro quand vèyâi que lo régent l'âi gardavè son Féli et que l'étai d'obedzi d'allâ li-mimo lè menâ patourâ. Sé pinsavè: lè z'einfants d'âi vezins, pas petou saillâi dè l'écoula, sont frou dè cousons et pâovont allâ dju à la piotta et ao màpis quie dévant et lo min est adé gardâ: cé commerço ne pâo pas mè allâ dinsè et l'est cè tsancro dè régent qu'ein est la fauta; mà attein pi, vu prâo l'âi mettrè ordè.

Onna nè, lo bouébo à Brétson s'aminé à l'hotò duès z'hàorès pe tà què dè coutema et dese à son père que lo régent l'avai fiai avoué la badietta po cein que n'avai pas bin su son catsimo et que dévessâi lo copihî trâi iadzo po lo leindeman. Brétson einradzi baillè on pochein coup dè poeing su la trablîa ein deseint à sa fenna: « Ah! l'est dinsè et l'a ouzâ lo fiairè! et bin te pâo comptâ que lo premi iadzo que reincontro lo régent, l'âi fotto n'estrivière. »

Cein ne manquè pas; lo leindeman Brétson passavè pè la tserrâire qu'est derrâi lo courti dè la tiura et reincontro lo régent; l'autro sè branquè dévant li po l'âi demandâ cein que cein volliâvè à derè rappo à son bouébo et

petit z'a petit l'arreviront astou ài résons, ka Brétson avai bouna lama.

Lo menistre étai justameint à la fenêtra qu'avezavè on gaillâ que l'avai prâi ein dzornâ cè dzo quie po trêrè lè maunet pè lo courti et l'âi veri quoquî carreaux. Assebin, quand l'out noûtrè dou lulus sè tsermaillî dinse, l'attiuta on momeint et dese à cé coo que verivè pè lo courti:

« Potasse! va tein vâi attiutâ lè derrâi lo mouret dè la tserrâire et te vindri mè derè cein què Davi Brétson a à demèclliâ avoué lo régent. »

Lo gaillâ l'âi va et arrevè justo ao momeint io Brétson desâi ao régent: « Vous avez battu hier mon Féli et vous lui avez fait recopier son catéchisme où il se dit: Si quelqu'un te frappe à la joue droite, présente-lui aussi la gauche. Et bien nous allons voir si c'est vrai ça? »

Et flin! flâ! Brétson administre ao régent on part dè motchès su la djôuta.

Adon stusse chàotè su Brétson ein l'âi faiseint: « Il est aussi écrit dans la Bible: On vous mesurera de la même mesure et on y ajoutera encore davantage. »

Et lo régent l'âi tè raminé assebin on part dè motchès, avoué dâi coups dè poeings su lo piffre, dâi coups dè pi su la panse, su lo prussien, que, ma fâi, lo pourro Brétson eût coâte dè sè retraci.

Quand furont ti lè dou via, Potasse revint vai lo menistre qu'étai adé à la fenêtra.

— Et pi, que l'âi fâ stusse, qu'aviont te à sè taupâ dinsè, cliâo dou?

— Oh! n'est rein, Monsu lo menistre, s'espliquâront eintre lè dou dâi versets dè la Biblîa et dâo catsimo. C. T.

L'oie rôtie.

J'aimais assez, pendant mes villégiatures en Comté, à gagner pédestrement les villages et les bourgs des environs, et à savourer les différents aspects des vignes, des champs, des vergers ombrés, des vieilles maisons, des rivières claires et des hôtelleries aux enseignes célèbres.

Par un matin de printemps, j'étais arrivé, assez las, vers les dix heures, sous la lourdeur tiède du soleil, dans une des bourgades qui s'étendent au pied des derniers contreforts des Vosges.

Altéré et mis en appétit, j'étais dans la fameuse auberge du *Lion d'Or*, à l'immense façade grise, qui donne sur la rue la plus populeuse de l'endroit. Comme je comptais me repaître qu'assez tard, dans la soirée, je pris une chambre pour m'y reposer à l'aise.

Le garçon, Auvergnat bienveillant, qui répondait au nom peu original de Joseph, me voyant harassé, m'avertit que la table d'hôte ne fonctionnait qu'à onze heures. Je lui demandai alors de déjeuner aussitôt dans ma chambre, qui se trouvait à l'entresol, où je pourrais me mettre plus à l'aise.

Il descendit, avec un bruit tonitruant, le vieil escalier de bois et revint, quelques minutes après, en témoignant son regret de ce qu'il n'y avait rien de prêt, en fait de gros morceaux, à l'exception d'une jeune oie rôtie.

— Va pour le rôti! lui répondis-je.

— Monsieur désire sans doute se servir lui-même.

Je lui montrai la pièce!

— Va pour la pièce!

— Avec du vin blanc du pays?

— Oui, celui qui a un goût de pierre à fusil.

Bientôt, j'étais installé devant un déjeuner odorant, avec une fenêtre ouverte sur la rue, où se croisaient, en dur patois, les interpellations des passants en blouses bleues.

Cette oie était vraiment jolie de couleur et troublante de parfum. Les tons dorés et délicatement bruns de son ventre et de ses cuisses, et la vapeur qui s'en exhalait, les renflements des parties grasses, où la peau avait crevé en étoiles pendant la cuisson, m'excitaient les papilles de la bouche, et, après avoir vidé un verre de ce vin blanc des côtes, clair et un tantinet pétillant, j'attaquai résolument la bête. Le meilleur du dos y passa. Ce fut ensuite le tour des cuisses, dont je détachai les parties hautes, qui paraissaient plus tendres, Joseph était remonté, dans cet intervalle, pour m'apporter du fromage de la montagne. Il constata, avec un certain